

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 21 SEPTEMBRE 2018**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Bernard BATIFOULIER - Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI -
Antoine PES -

Conseiller absent : M. Lionel VOGEL –

Absents représentés :

M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à M. Serge VASELLI –

M. Arnel AÏTA donne pouvoir à M. Bernard BATIFOULIER –

M. Henri COSENZA donne pouvoir à M. François GRECO -

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI -

Début de séance : 15 h 30

Fin de séance : 16 h 00

DELIBERATIONS

2018/34 BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°02

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder à des virements de crédits (2 483 €) et à l'inscription de crédits supplémentaires (283 €) afin de régulariser diverses prévisions budgétaires ;

2018/35 RESILIATION DE LA CONVENTION POUR L'ETUDE DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ETABLIE EN 2010

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette résiliation et charge Monsieur le Maire de l'exécution de cette délibération ;

2018/36 CANTINE SCOLAIRE : MODIFICATION DU MODE DE GESTION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de subventionner les repas pris par les enfants de la commune à hauteur de 0,86 € par repas et fixe les différents montants à facturer à compter du 03 septembre 2018 ;

2018/37 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE DE MONTAGNAC - MONTPEZAT

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le règlement intérieur de la cantine scolaire tel que présenté par Monsieur le Maire ;

2018/38 AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF et autorise Monsieur le Maire à le signer ;

2018/39 AVENANT A LA CONVENTION D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS D.L.V.A. POUR DES TRAVAUX DE REFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'avenant à la convention d'attribution d'un fonds de concours pour des travaux de réfection de la voirie communale présentée par D.L.V.A. et autorise Monsieur le Maire à le signer ;

2018/40 NOUVELLE TARIFICATION DE LA REGIE TENNIS

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la nouvelle tarification à mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2019, présentée par Monsieur le Maire ;

2018/41 EXTENSION ET RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA PLACE DE L'HORLOGE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le retrait de la délibération N° 2017/44, approuve le projet d'extension et de renforcement du réseau électrique présenté par le SDE 04 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes correspondante ;

2018/42 CONTRAT RELATIF A L'UTILISATION DU DISPOSITIF DE TRANSMISSION IXCHANGE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission iXChange avec JVS MAIRISTEM et autorise Monsieur le Maire à le signer ;

2018/43 AVENANT N°02 A LA MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la mise en application d'un deuxième avenant à la mise en place de l'indemnité de l'IFSE pour le cadre d'emploi des adjoints territoriaux ;

2018/44 MISE EN PLACE D'UNE PART SUPPLEMENTAIRE « IFSE REGIE » DANS LE CADRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE REGIE » dans le cadre du RIFSEEP et fixe les indemnités annuelles à verser aux régisseurs présents au sein de la collectivité ;

Madame Martine GRECO demande à ce qu'on prenne attache avec le Centre de Gestion Des Alpes de Haute Provence pour avoir plus d'informations sur l'indemnité de régie à inclure dans le RIFSEEP et sur le nombre d'opérations financières mensuelles à encaisser.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 16 h 00.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 21 septembre 2018

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Serge VASELLI**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché
le 28 septembre 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie
publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 21 septembre 2018

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :